



DATE

15/01/2016

NOMBRE DE PAGE(S)

3

La « râpe à fromage » budgétaire des pouvoirs publics fait mal aux associations

La Fondation Roi Baudouin publie son 6^e baromètre de la situation financière du monde associatif

- Les associations voient les subsides publics structurels se réduire toujours plus.
- Dans le même temps, les subsides pour projets n'augmentent pas.
- La diminution des subsides contraint de plus en plus d'organisations à rechercher des sources alternatives de financement, mais cette évolution ne va pas sans problèmes et exige de sérieuses adaptations dans la manière de travailler.
- Il semble que le creux maximal ait été atteint et l'on s'attend à ce que la situation s'améliore progressivement.

Telles sont les principales conclusions de la 6^e édition du Baromètre des associations que la Fondation Roi Baudouin commandite chaque année. Il examine en détail la situation financière des nombreuses associations que compte notre pays et qui constituent un secteur économique important en termes de contribution au PNB et d'emploi.

Le Baromètre compile de nombreuses données. Il s'agit de l'enquête annuelle réalisée par le bureau Ipsos Public Affairs à la demande de la Fondation.

Cette année encore, les enquêteurs ont contacté 700 directeurs d'associations en Belgique. L'enquête a eu lieu entre le 1^{er} octobre et le 16 novembre 2015. Un tiers des associations participantes appartiennent au secteur social, 24% à celui de la santé, 19% au monde culturel, 14% des organisations sont actives dans la coopération au développement et 11% appartiennent au secteur de l'environnement.

Les principaux résultats

- ⇒ 38% des associations ont vu au cours des 12 mois précédents les subsides publics permanents (structurels) se réduire. En Wallonie, ce sont 30% des associations qui ont constaté une diminution de ce type de subsides. En Flandre, ce pourcentage monte même à 47%. En 2014, la diminution concernait 18% des associations interrogées.
- ⇒ Considérée par secteurs, la diminution des subsides permanents touche encore davantage les organisations qui agissent pour l'environnement et le monde culturel.
- ⇒ La réduction des subsides structurels se situe entre 1% et 10% pour la grande majorité des associations (77%).

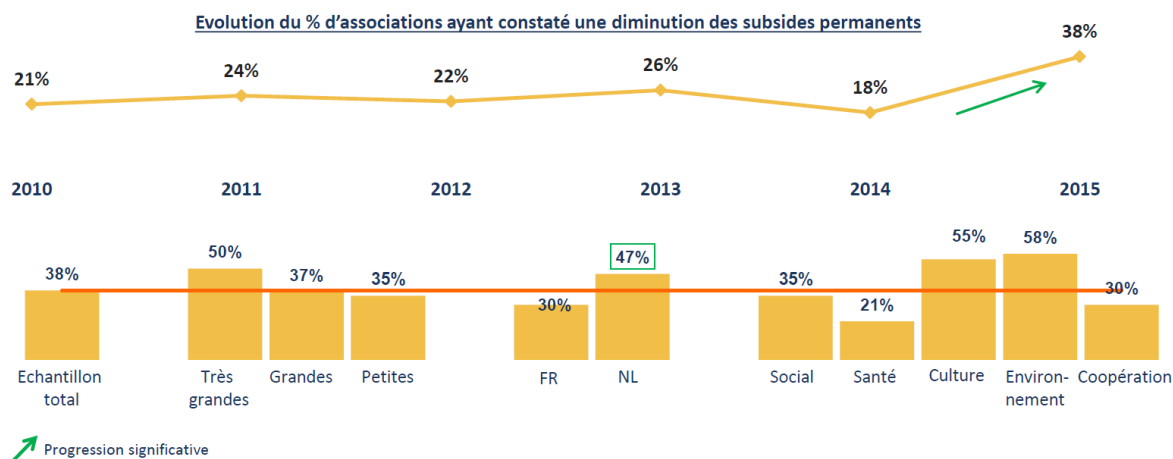
- ⇒ Les subsides structurels sont réduits selon la méthode dite de la râpe à fromage, ce qui signifie que les subsides sont rabotés de quelques pourcents chaque année.
- “Cette technique a comme avantage que la charge est portée par tout le monde, environ dans la même mesure. Elle a aussi comme avantage qu’il ne faut pas passer à la hache dans l’un ou l’autre secteur, et qu’il ne faut donc pas choisir l’un ou l’autre secteur, pour ou contre. Le désavantage ? Parfois 10% en moins suffisent déjà pour entièrement devoir arrêter des activités.”* (un directeur d’association)
- ⇒ Le financement des pouvoirs publics passe désormais plus souvent par la subsidiation de projets. Ce qui a plusieurs conséquences:
- Les associations doivent plus penser en termes de projets
 - On stimule ainsi la réflexion à court terme
 - Les engagements ont lieu en fonction des projets obtenus
- ⇒ Les associations ont le sentiment que les pouvoirs publics utilisent les subsides sur appel à projets pour faire réaliser leurs propres objectifs sociétaux par les associations.
- « Les gouvernements ont de plus en plus tendance à octroyer des subsides sur appel à projets pour leurs propres objectifs spécifiques et à mettre en compétition les organisations pour obtenir le meilleur résultat au prix le plus bas. On pense donc beaucoup à court terme, ce qui laisse nettement moins de liberté que les formes d’innovation qui se présentent de toute façon régulièrement au sein de la société. »* (Un directeur d’association)
- ⇒ Depuis 2012, la part des subsides publics dans les revenus totaux des associations a diminué. Elle était en moyenne de 57% en 2012. Elle est tombée à 48% en 2015.
- ⇒ En 2015, plus que jamais, les associations ont pris une nouvelle direction et font davantage appel à des institutions et entreprises privées pour leur financement. Cela a pour conséquences qu’elles doivent
- devenir plus attractives pour le secteur privé
 - démontrer leur impact sociétal
 - prendre des engagements en matière de résultats
 - se professionnaliser et adopter les méthodes du secteur privé.
- ⇒ Les organisations interrogées ressentent la situation économique du secteur comme moins bonne. 70% d’entre elles voient une dégradation de cette situation, contre 57% l’année précédente.
- ⇒ En ce qui concerne l’avenir, il semble que la confiance revienne lentement. Les associations s’attendent certes encore à des années difficiles mais elles sont confiantes dans le fait de voir le secteur s’adapter et même se réinventer. Cependant, les associations francophones sont plus pessimistes pour l’avenir que les associations flamandes.
- D’ici là, 2016 devrait voir le recul s’atténuer. En 2014, 67% des organisations interrogées s’attendaient à une dégradation de la situation. Ce pourcentage est descendu à 58%.

Dans les prochains mois, on devrait ainsi constater une tendance à la diminution du nombre d'associations en proie à la dégradation de leur situation économique.

Vous trouverez ci-dessous deux tableaux qui illustrent les tendances principales.

Comparé à 2014, c'est 1 association sur 5 en plus, qui ont constaté une diminution des subsides permanents au cours des 12 derniers mois.

Ipsos Public Affairs



Base: échantillon total n=700
 Question: Q13 Au cours des douze derniers mois, avez-vous constaté une augmentation, une diminution ou une stabilité de ces sources de financement ? % de diminution
 ABCD: 95% significance level

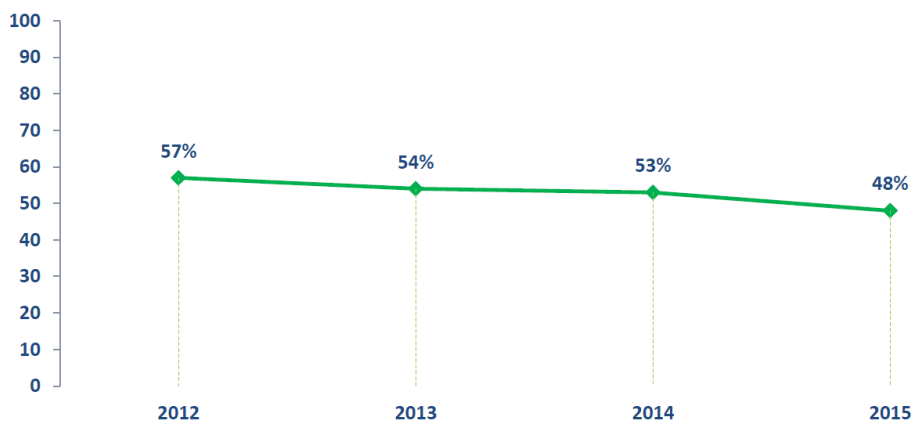
GAME CHANGERS



Depuis 2012, en moyenne, la part des subsides publics dans les recettes totales des associations est en diminution.

Ipsos Public Affairs

Evolution du pourcentage moyen de subsides publics dans les recettes totales des associations



Base: échantillon total n=700
 Question: Q24 Quel pourcentage des recettes de votre association, les subsides publics représentent-ils ?
 ABCD: 95% significance level

GAME CHANGERS



CONTACT PRESSE: JEAN-PAUL COLLETTE
 COLLETTE.J@KBS-FRB.BE
 TEL +32-2-549 02 78 GSM +32-474-99 70 75
 RUE BREDERODE 21 B-1000 BRUXELLES
 KBS-FRB.BE BONNESCAUSES.BE